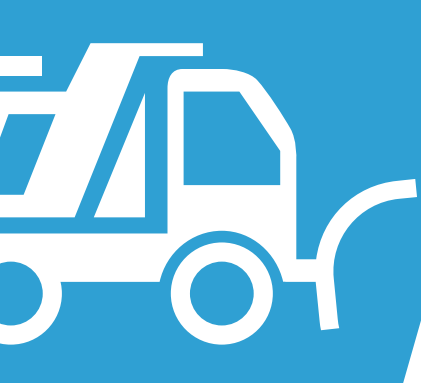




AIDE-MÉMOIRE

DÉNEIGEMENT

INFORMATIONS UTILES SUR LE DÉNEIGEMENT DES VOIES PUBLIQUES À OUTREMONT

DES HABITUDES À SUIVRE...

Les résidents d'Outremont sont invités à adopter des habitudes qui permettront d'améliorer le déneigement des voies publiques. Par exemple, les entrées privées devraient être déneigées en soufflant ou en déposant la neige sur la propriété quand cela est possible. À elle seule, cette mesure permettrait de diminuer sensiblement les accumulations sur le domaine public. **Il est interdit** de déposer de la neige provenant des terrains privés sur la voie publique (trottoir, chaussée et piste cyclable) particulièrement après les opérations de chargement de neige et de déglacage de la Ville.



STATIONNEMENT INCITATIF

Aussitôt que les panneaux jaunes d'interdiction de stationnement apparaissent sur votre rue, le terrain de stationnement public payant à proximité peut être utilisé sans frais pour garer votre véhicule. **Consultez la liste des stationnements incitatifs sur la page suivante.**

QUOI CONSULTER, QUI APPELER...

INFO-NEIGE MTL

L'application pour téléphone intelligent INFO-Neige MTL couvre le territoire d'Outremont. Elle permet pendant les opérations de déneigement de suivre l'avancement des travaux et de localiser une rue pour garer son véhicule. Plus de renseignements à : ville.montreal.qc.ca/deneigement/

NOUVEAU !

Vous désirez signaler des trottoirs glissants pour une intervention rapide? Votre application INFO-NEIGE peut vous mettre directement en lien avec le nouveau service de **Requêtes numériques 311** – Activités hivernales

INFO-REMORQUAGE

Un véhicule remorqué durant une opération de chargement de la neige peut être repéré en effectuant une recherche dans l'application web **Info-Remorquage** : ville.montreal.qc.ca/remorquage

Les citoyens peuvent y inscrire le numéro de plaque ou l'endroit où se trouvait le véhicule avant son remorquage. En plus de l'application, une ligne téléphonique est dédiée aux remorquages effectués durant les opérations de déneigement : **514 872-3777**. Les citoyens peuvent aussi appeler le **311**. En tout temps durant l'année, les numéros 514 280-2222 et 311 peuvent être composés pour le suivi des véhicules remorqués ou déplacés sur le territoire d'Outremont.

L'arrondissement n'est pas responsable du remorquage des véhicules durant les opérations de déneigement : c'est le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) qui est responsable de la gestion du stationnement à Outremont.



STATIONNEMENT INCITATIF

OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT



Les emplacements de cette liste sont des terrains de stationnement publics payants sauf celui du 40, avenue Saint-Just (bibliothèque) qui est aussi utilisé comme stationnement incitatif durant les opérations de chargement de la neige.

NUMÉRO DU STATIONNEMENT		ADRESSE	SITUATION
1	(avenue Bates)	1040, avenue Rockland	Opposé
Centre communautaire intergénérationnel (CCI)		999, avenue McEachran	Arrière
4	Bibliothèque Robert-Bourassa	41, avenue Saint-Just	Parking de la bibliothèque
6		1108, avenue Van Horne	Arrière
7		1145, avenue Bernard	Arrière
8		1148, avenue Van Horne	Arrière
9		1295, avenue Ducharme	Arrière
10		1225, avenue Bernard	Arrière
11		645, avenue Champagneur	Opposé
12		1062, avenue Laurier	Arrière
13		1045, avenue Laurier	Arrière
14		1067, avenue Laurier	Arrière
15		1111, avenue Laurier	Arrière
16		1360, avenue Bernard	Opposé
17		639, avenue De l'Épée	Opposé
18		1201, avenue Van Horne	Arrière